

# Bientôt une eau douce au robinet

**Au premier trimestre 2019, les abonnés du Sirgea bénéficieront d'une eau moins dure. Cela grâce à la réalisation d'une usine de décarbonatation catalytique à la soude. Machines à laver et bouilloires apprécieront.**

- VU 195 FOIS
- LE 03/06/2018 A 05:00



**Photo HD** Eric Balland (à gauche) et Laurent Coquelet, responsable du bureau d'étude Véolia, devant la partie « immergée de l'iceberg » qui comporte les bacs à sable. Elle sera enterrée et dessus seront installés des bureaux.  
Photo RL

Le Sirgea (syndicat intercommunal de la région de Guénange, eau et assainissement) qui fournit l'eau potable aux communes de Bertrange, Bousse, Guénange et Rurange a lancé la réalisation d'une usine de décarbonatation catalytique à la soude. Objectif affiché : fournir de l'eau au titre hydrométrique (TH) compris entre 15 et 20 °F (degré français) alors qu'elle a actuellement un taux moyen de 41,9°. Le président du syndicat et adjoint au maire de Guénange, Eric Balland nous a présenté ce projet.

**Éric BALLAND :** « Dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public qui nous lie à Véolia , il a été prévu entre autres la construction de cette usine de traitement de l'eau. L'installation est conçue pour traiter l'intégralité des ressources propres du syndicat qui provient de douze puits installés sur Bertrange. D'ailleurs nous avons fait une étude afin d'optimiser leur rendement. »

**Et comment fonctionne ce procédé ?**

« La décarbonatation catalytique consiste à précipiter les carbonates autour de grains de sable dans un réacteur. L'eau est injectée à la base de ce réacteur avec de la soude diluée puis la réaction de décarbonatation est stoppée par de l'acide sulfurique. Les billes de carbonate sont ensuite extraites et stockées. Des process chimiques qui permettent d'avoir une eau conforme à nos souhaits. Le débit de fourniture sera de 80 m<sup>3</sup> /heure. »

**Quels sont les coûts pour les utilisateurs ?**

« Le coût global de l'installation est de 2 M € dont 915 000 € pour le Sirgea sur ses fonds propres et un emprunt de 800 000 €, le reste est financé par Véolia. Cette société se financera par une augmentation de l'abonnement de 10 € et de 0,23 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée. Ces sommes couvriront également les coûts du fonctionnement et de l'entretien du système. Bien largement au-dessous des adoucisseurs d'eau qui seront inutiles. L'installation devrait être mise en service au premier trimestre 2019. »